



Chères villageoises, chers villageois,

Fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos de mars 2017. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

La clé de la déchetterie est à nouveau disponible ! Le prochain Conseil municipal définira les horaires d'ouverture, mais vous pouvez d'ores et déjà accéder à la plate-forme et déposer :

- ↪ dans l'espace identifié « VERT » : les branchages et déchets de taille d'arbres
- ↪ dans l'espace identifié « GAZON » : le gazon, les feuilles mortes

OSTERPUTZ DU 22 AVRIL 2017



Tous les ans, le Conseil Départemental du Haut-Rhin organise une journée de grand nettoyage de la nature : l'opération « Haut-Rhin Propre » !

La municipalité propose de combiner cette opération avec l'Osterputz, bien connu en Alsace !

Ce sera l'occasion de réaliser un véritable nettoyage de printemps, en ramassant les débris abandonnés dans la nature, mais aussi en réalisant un toilettage de notre village au sortir de l'hiver, en repeignant, dépoussiérant différents équipements comme les abribus, les bornes incendie ou encore la salle polyvalente.

Alors venez nombreux le 22 avril pour une belle matinée de travail dans la bonne humeur !

Inscriptions au secrétariat de mairie au 03 89 39 10 00 ou auprès de Claude BURGUNDER au 06 07 70 46 00.

Nous terminerons cette belle matinée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

ÉLECTIONS 2017 : TENUE DU BUREAU DE VOTE

L'année 2017 est une année à élections !

Les élections présidentielles auront lieu les DIMANCHES 23 AVRIL et 7 MAI 2017.

Les élections législatives auront lieu les DIMANCHES 11 JUIN et 18 JUIN 2017.

Tout électeur inscrit à Husseren-Wesserling a le droit de participer à la tenue des élections. Vous êtes intéressé par cette expérience citoyenne ? Portez-vous volontaire pour être membre d'un bureau de vote !

Contactez le secrétariat de la mairie au 03 89 39 10 00.

CONSCRITS 2017 : NOUS AURONS UN BÛCHER !

Cette année encore, notre village pourra perpétuer la tradition du bûcher de la Saint-Jean, car une équipe de conscrits a relevé le défi !

Moyennant leur engagement à respecter certaines règles (notamment en termes de sécurité et de respect des riverains) à travers la signature d'une charte, notre commune les soutient : nous leur fournissons le bois et l'acheminons sur le Bannwehr. Mais l'organisation de cette belle fête requiert un investissement pécuniaire important. Aussi, **nous vous demandons de leur faire bon accueil lors de leur passage pour les 2 traditionnelles quêtes.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC : NON CE N'EST PAS UNE PANNE !



Depuis quelques jours, les 4 poteaux d'éclairage public situés sur la place de l'église n'éclairent plus de 19 h à 7 h du matin.

Ces candélabres consomment 150 watts chacun et la « commission éclairage public » a décidé de les équiper d'un interrupteur permettant de les éteindre indépendamment du reste du réseau d'éclairage public et de les allumer manuellement en cas d'événements particuliers.

DES NOUVELLES DE L'HÔPITAL DE THANN

Un projet de centre de soins de proximité doit se mettre en place pour la prise en charge, en journée, des urgences non vitales.

Ce dispositif répond aux besoins identifiés de la population en termes de soins urgents et/ou techniques pour des pathologies ne mettant pas en jeu le pronostic vital mais relevant difficilement d'un cabinet de médecine générale. Il s'agit des soins de petite chirurgie (plaies, entorses, fractures, pathologies de la sphère ORL), de la prise en charge des malaises sans caractère de gravité, des examens préalables aux hospitalisations dans le secteur médical de l'hôpital de Thann. Ce centre de soins dispose du support d'un plateau technique de radiologie et de biologie adapté.

Le centre fonctionnera donc 7 jours sur 7, en journée, sur une amplitude de 12 h d'ouverture au public (8h30-20h30) et reposera sur une équipe médicale constituée de praticiens urgentistes et de médecine générale.

Une solution positive semble donc se dégager, c'est-à-dire avec une offre de soins acceptable... Tant que ce "centre de soins" n'est pas ouvert, ne relâchons pas notre mobilisation !

Une pétition est à disposition au secrétariat de Mairie.

RECENSEMENT : FIN & PREMIER BILAN



Le recensement s'est clos le 18/02/2017, nous vous en livrons les premières tendances.

La population de notre village s'est accrue de plus de 60 personnes. Nous avons pu constater un taux d'occupation des logements vacants de + 33 %. Les résidences principales ont elles aussi augmentées au détriment du nombre des résidences secondaires.

Nous avons la confirmation que notre population se rajeunit et se dynamise !

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ : CE QUI CHANGE...

Suite à la « Réforme des Préfectures Nouvelle Génération » mise en application **dès le 28 mars prochain, les cartes nationales d'identité ne seront plus délivrées en Mairie de Husseren-Wesserling**, mais dans des mairies équipées de dispositifs de recueil des données biométriques...

Les plus proches de notre village seront à Saint-Amarin, Cernay, Guebwiller, Mulhouse, Altkirch.

C'est donc dans ces mairies qu'il vous faudra produire toutes les pièces justificatives, dont vous pouvez trouver le détail sous le lien : www.haut-rhin.gouv.fr/Demarches-administratives

Notre secrétariat de mairie (03 89 39 10 00) reste bien évidemment à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans la démarche si vous rencontrez des difficultés.

UN PROJET DE RAVALEMENT DE FAÇADE ?

Le coloriste-conseil Denis STEINMETZ se déplace **gratuitement** à votre domicile pour vous aider à choisir les teintes idéales de votre maison.

Rendez-vous à prendre en contactant la Communauté de Communes au 03 89 82 60 01.